

Etat des lieux de la filière cinéma indépendants d'Auvergne suite à la fermeture (COVID 19)

Enquête adhérents Plein Champ – mars/avril 2020

Panel et mode d'administration de l'enquête

Cet état des lieux a été réalisé à partir d'entretiens téléphoniques effectués entre le 17 mars et 14 avril 2020, par Fabienne Weidmann, coordinatrice de Plein Champ. L'ensemble des 30 responsables de cinémas et circuits itinérants adhérents à Plein Champ a été contacté par Fabienne. **Le taux de réponses est de 88% : cet état des lieux représente 24 cinémas et 4 circuits itinérants auvergnats.** Seuls 3 personnes n'ont pas répondu (c'est à dire 3 cinémas et un circuit itinérant).

Objectifs

Cette enquête a permis de savoir comment s'est mis en place l'arrêt d'activités des salles de cinéma et a permis de connaître ses conséquences, au niveau social, matériel, financier. Le but a été de cerner la capacité financière de la structure à tenir sur une longue durée de fermeture et savoir si elle avait eu recours ou non à des aides, et si elle était bien informée des aides possibles. Ainsi il s'agissait de repérer les établissements fragiles et les besoins éventuels au niveau des aides.

Soulignons que les exploitants ont apprécié ce contact téléphonique et la prise en compte de leur situation lors de cette période difficile.

Santé

Aucun.e responsable, salarié.e et bénévole ne semble touché.e par le COVID 19, ce qui est une nouvelle importante.

Information

Les exploitants se disent bien informés, et ce dès l'annonce de la fermeture des salles, essentiellement par La Fédération des Cinémas Français et leur syndicat, le SCARE, mais aussi l'AFCAE.

Gestion du personnel

Une majorité de salarié a été déclarée en chômage partiel.

Chômage partiel : 35 emplois ETP (équivalent temps plein) ont été déclarés en chômage partiel dans 14 établissements, pour certains dès le 16 mars. D'autres employeurs ont attendu le mois d'avril pour déclarer leurs salariés en chômage partiel. La plupart des employeurs a compensé la part complémentaire de perte de salaire de l'indemnité.

Les salles ont fait pour l'instant l'avance d'indemnités et attendent de savoir quand elles toucheront l'indemnité remboursée par l'Etat.

Télétravail : Pour les personnes employées par les mairies et les communautés de communes, on comptabilise **18 emplois ETP** en télétravail ou autorisation d'absence pour garde d'enfants.

Une situation est à éclaircir d'urgence dans un cinéma municipal : le projectionniste finissait son CDD au 31 mars 2020 et n'a pas reçu son contrat de titularisation en CDI.

Passage au cinéma

La plupart des exploitants passe dans leur salle de cinéma une à deux fois par semaine pour faire fonctionner leur matériel de projection, laisser allumer le serveur et Globecast, comme il est préconisé par la FNCF.

Voici les recommandations de la FNCF :

<https://www.fn cf.org/online/media/alertes/alerte.php?n=494>

Certains exploitants estiment cette précaution superflue puisqu'ils laissent éteint habituellement leur matériel durant tout le mois d'été.

Situation économique

Les salles Plein Champ ont pour une grande majorité, une avance de trésorerie entre 2 mois et une année pour les plus prévoyants, ce qui leur permet de tenir durant cet arrêt, et cette perte de recettes. La période de réouverture sera surtout pour un grand nombre d'entre eux, une période d'inquiétude car cette avance sera sollicitée. En effet ils estiment qu'ils n'atteindront pas forcément à l'ouverture une pleine activité de la salle et qu'il faudrait sans doute plusieurs semaines avant de reconquérir le public.

Les salles les plus fragiles sont celles qui ont peu d'avance de trésorerie et qui ont plusieurs employés à charge. Leurs inquiétudes se situent au niveau du paiement des salaires au moment de la réouverture en fin de printemps ou en été, à une période où les entrées sont les plus faibles de l'année. Le manque à gagner fait peser des incertitudes sur la viabilité économique et le maintien des emplois.

Certaines salles de cinéma s'inquiètent de la perte de leurs entrées scolaires, qui représentent pour certaines entre 20% et 25% de leur chiffre d'affaires. Elles sont convaincues qu'elles ne pourront pas récupérer plus tard ces entrées scolaires et que les dispositifs sont à l'arrêt jusqu'à la rentrée de septembre.

En général les factures des distributeurs ont été réglées, en privilégiant celles des petits distributeurs dans un premier temps, avant celles des plus gros distributeurs. Une partie ont souhaité régler la TSA de mars. Les déclarations CINEDI ont été faites correctement.

Les cinémas municipaux ou adossés à une communauté de communes ou collectivités sont plus sereins quant à leur situation financière.

Seul le cinéma indépendant privé, Arcadia à Riom est considéré fragile, car ouvert il y a un peu plus d'un an, sans avoir eu le temps de constituer une avance de trésorerie suffisante et sans avoir alimenté suffisamment son compte de soutien.

Le tableau excel « simulateur de frais » réalisé par l'ACRIRA a été fort apprécié comme support de calcul et outil de projection des pertes et charges.

Mesures de soutien

Prêt garanti par l'Etat : à ce jour, aucune salle n'aurait sollicité ce prêt garanti par l'Etat, arguant le fait de ne pas alourdir leurs charges à payer futures.

Fond de solidarité : plusieurs salles y ont eu recours, même les associations n'ayant pas de salarié, afin de faire face aux échéances de charges.

Fonds d'urgence régional (aide de 500 € à 5000€) : une demande a été faite à la Région par le cinéma Arcadia de RIOM.

Subvention Art et Essai versée plus tôt : il semblerait que les salles concernées aient bien reçu leur subvention dès début avril, ce qui a soulagé certaines dépenses et évité les reports de charges.

Reports de charges

Lorsqu'elles le pouvaient, les salles qui ont des prêts à honorer ont évité le plus possible de reporter leurs échéances afin de ne pas alourdir encore plus leur trésorerie par la suite. Elles évitent ainsi des crispations sur leur budget lorsqu'elles ouvriront le cinéma et qu'elles devront verser des salaires.

Mais pour celles qui l'estimaient essentiel, les prêts ont pu être reportés auprès de leur banque pour une période de 6 mois environ.

Les reports de cotisations sociales ont été réalisées, afin d'alléger les charges.

Les loyers ne semblent poser de problèmes de paiement, étant inexistantes pour les propriétaires ou les cinémas municipaux, ou avec possibilité de négocier. Rappelons que la FNCF soutient la suspension, voir l'annulation des loyers commerciaux en cas de sévère perte de chiffre d'affaire et a rédigé un courrier type : <https://www.fnCF.org/online/pid223/loyers-commerciaux-et-crise-sanitaire.html>

Les autres charges n'ont pas été négociées pour un report ou annulation : assurance, gaz et électricité ou abonnement de chargement des films.

Selon le SLEC, Globecast aurait proposé une baisse de 50% de ses tarifs d'abonnements.

Réouverture / Garder le lien avec les spectateurs

Comme cité plus tôt, l'inquiétude des exploitants se situe surtout au moment de la réouverture des salles.

Ils estiment que les cinémas réouvriront les derniers, avec la contrainte des mesures de protections sanitaires obligatoires. Ces mesures sanitaires sont encore inconnues mais sans doute très onéreuses pour les exploitants : masques, gels hydroalcooliques, caisse en plexiglass, désinfection des salles, etc. Certains exploitants se demandent s'ils ne devraient pas maintenir leurs salles fermées jusqu'au début septembre, afin de limiter leurs frais. Ils rémunèreraient dans ce cas leurs salariés en proposant les congés payés.

Les bénévoles retraités aussi se demandent s'ils pourront revenir sans risque au cinéma pour assurer le fonctionnement de la structure.

Les interrogations sont nombreuses : Comment se déroulera la réouverture ? par régions ? Quel code de conduite sanitaire ?

Se pose aussi la question de la disponibilité des films. L'été reste faible pour l'instant en films grand public. Restent les films sortis mi mars dont la vie en salle a été brutalement interrompue (La Bonne épouse, De Gaulle), que les salles de proximité se disent prêtes à (re)programmer. Mais les multiplexes, en manque de blockbusters pour l'été (et prévus à l'automne par les Majors) risquent de demander ces films Art et Essai. Des tensions vont se ressentir pour l'accès aux films.

Autre inquiétude : la perte des spectateurs vers les plateformes VOD : Netflix et Disney ouverts durant la période de confinement à un tarif d'appel (6,99 €). Le public risque de prendre de nouvelles habitudes. Seul le public fidèle art et essai sera plus prompt à revenir en salle. Aussi la communication sur le cinéma sera essentielle et il faudra sans doute prendre des mesures : est-ce possible de débloquer la publicité des films à la TV ?

Dans ce contexte de relance des habitudes ciné, le maintien du lien entre les spectateurs et les salles de cinéma est essentiel. Lorsqu'elles le peuvent, avec des salariés ou bénévoles impliqués, de nombreuses salles ont privilégié la communication sur les réseaux sociaux, essentiellement Facebook. Elles postent des souvenirs de cinéma, des jeux, quizz, extraits de films. Festivals et dispositifs de courts métrages ont ouvert leur catalogue pour des séances en ligne.

4 cinémas du réseau ont choisi un partenariat avec « la toile VOD », Le cinéma Arcadia avait tenté aussi des séances uniques et localisées avec la 25^{ème} heure.

Le rôle de Plein Champ pendant la crise :

- Continuer à faire exister le lien entre les salles, le CA , les autres réseaux de salles et la filière professionnelle
- Maintenir le dialogue avec les collectivités, l'Etat (DRAC) pour les informer des dispositions prises et les orienter vers les aides pertinentes
- Valoriser les actions les plus pertinentes dans les salles pour les partager entre adhérents et les faire connaître à l'extérieur (facebook, newsletter, communiqué de presse)
- Rester en veille et faire circuler les informations, prioritairement régionales
- Proposer des prévisionnements en ligne sur une période donnée, avec retours sur les films aux distributeurs et aux adhérents. Le but est de permettre aux exploitants de préparer leur programmation future et d'échanger entre eux par des discussions en visioconférence.

Le rôle de Plein Champ après la crise

- Accompagner les salles au moment de leur réouverture par de la communication et des animations, ou un événement commun pour réaffirmer la spécificité des salles de proximité
- Interpeller l'ADRC pour avoir des copies en première semaine et plus généralement pour savoir comment l'agence peut accompagner les salles à la réouverture

- Si possible organiser cet été un temps de rassemblement des adhérents pour échanger, voir des films. Pour rappel : l'AG de Plein Champ est prévue le 18 juin